

# BUDGET PARTICIPATIF



Vous avez des projets pour votre ville ou votre quartier ? Évry-Courcouronnes vous donne les moyens de les concrétiser.

DÉPOSEZ VOS IDÉES SUR [EVRYCOURCOURONNES.FR](http://EVRYCOURCOURONNES.FR)  
OU SUR BULLETIN PAPIER JUSQU'AU SAMEDI 11 MAI 2019

**V**ous avez des projets pour notre ville, nous vous donnons la possibilité de les mettre en œuvre !

Aménagement des espaces, mobilité, mobilier urbain, transition écologique. Dans tous les domaines, vos idées sont les bienvenues.

La Ville d'Évry-Courcouronnes lance pour cette année 2019 le budget participatif à l'échelle du nouveau territoire, ouvert à l'ensemble des Évry-Courcouronnais sans aucune limite d'âge.

Véritable outil de démocratie participative et de partage de la décision, ce budget d'un montant de 160 000 € vous est dédié et permet à chacun de décider de l'utilisation d'une partie du budget de la Ville afin de dynamiser et d'améliorer notre environnement et nos quartiers.

Il témoigne de la volonté de l'équipe municipale d'aller toujours plus loin dans une démarche d'écoute et d'échanges avec les habitants.

Déposez dès à présent vos projets sur la plateforme mise à votre disposition sur le site internet de la Ville. Tous les habitants pourront ensuite voter et choisir les projets qui leur tiennent à cœur.

Participez, proposez, décidez !

Ensemble, construisons l'avenir de notre ville, donnons vie à nos idées !

## Stéphane BEAUDET

Maire d'Évry-Courcouronnes

## Olivier POTOKAR

Adjoint au Maire

en charge de la Démocratie Participative  
et des Conseils Citoyens de Quartier

### Proposer une nouvelle idée

---

Titre de l'idée\*

Objectif du projet \*

L'idée dans le détail \*

Thème associé

Adresse / Localisation exacte de cette idée

Évry-Courcouronnes



Déposez  
vos idées sur  
[evrycourcouronnes.fr](http://evrycourcouronnes.fr) !

## ● Le budget participatif, c'est quoi ?

Vous avez une idée, un projet pour la Ville ou pour votre quartier ? Évry-Courcouronnes vous donne la possibilité de les concrétiser avec le budget participatif qui vous permet de proposer puis de choisir des projets « d'intérêt général » qui répondent à vos besoins et à vos attentes. Une enveloppe de 160 000 euros est allouée à ce dispositif.

## ● Pour quel projet ?

Des projets qui relèvent de dépenses d'investissement (travaux de voirie ou aménagement d'un espace) et qui doivent s'insérer dans l'espace public (espaces/ équipements gérés par la Ville).

## ● Qui peut faire des propositions ?

Tous les habitants, sans limite d'âge, domiciliés à Évry-Courcouronnes.

## ● Quand et comment ?

***Vous pouvez déposer vos propositions de projets jusqu'au 11 mai 2019***

sur le site de la Ville [evrycourcouronnes.fr](http://evrycourcouronnes.fr) via la plateforme numérique dédiée au budget participatif ou déposer le bulletin (voir au dos) à l'Hôtel de Ville ou dans les équipements de proximité qui participent à l'opération.

## ● Et ensuite, que se passe-t-il ?



1

**11 mai 2019**

Les services de la Ville étudient la faisabilité technique et financière des idées et des projets déposés.



3

**Fin mai 2019 au 5 juillet 2019**

Vous pourrez voter pour vos projets préférés sur le site de la Ville [evrycourcouronnes.fr](http://evrycourcouronnes.fr) (plateforme numérique budget participatif) ou déposer le bulletin de vote dans une urne à l'Hôtel de Ville ou dans les équipements de proximité.



2

**Fin mai 2019 :  
réunion publique**

Les projets sont présentés lors d'une réunion publique en présence des porteurs de projets.



4

**À partir de septembre 2019**

La Ville d'Évry-Courcouronnes s'engage à lancer la phase de mise en œuvre des projets lauréats en lien avec les porteurs de projets.

# « JE VEUX PROPOSER UNE IDÉE POUR DYNAMISER LA VIE DE MON QUARTIER OU DE MA VILLE »

NOM DU PROJET :

NOM DU PORTEUR DE PROJET :

SEXE :  FEMME  HOMME ÂGE (NON OBLIGATOIRE) :

MAIL :

TÉLÉPHONE :  LIEU DE RÉALISATION DU PROJET :

SAISIR ÉVENTUELLEMENT LE NOM D'AUTRES CONTRIBUTEURS :

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DU PROJET :

**DATE LIMITE DE RETOUR : samedi 11 mai 2019**

Déposez directement ce bulletin et les documents complémentaires éventuels à l'Hôtel de Ville, en mairies annexes ou renvoyez-le :

## PAR COURRIER :

Hôtel de Ville  
Direction Vie Associative et Participation Citoyenne  
Place des Droits de l'Homme et du Citoyen  
91011 Évry-Courcouronnes Cedex

## PAR MAIL :

jeanclaudz.malanga@evrycourcouronnes.fr  
Renseignements : 01 60 91 63 12



**VOUS POUVEZ ÉGALEMENT DÈS À PRÉSENT DÉPOSER VOS IDÉES EN LIGNE. POUR CELA, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE**  
**EVRYCOURCOURONNES.FR**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville d'Évry-Courcouronnes pour l'inscription aux Conseils citoyens de quartier. Elles sont conservées pendant une durée de trois ans et sont destinées à l'usage exclusif des services municipaux de la Ville et de ses sous-traitants.

Vous acceptez que vos données soient utilisées pour :

- recevoir les informations émanant des Conseils citoyens de quartier
- l'envoi de la Newsletter de la Ville
- l'envoi de mails / sms relatifs aux différentes concertations publiques que la Ville entend mener

Conformément à la loi «informatique et libertés», vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition à l'ensemble des informations vous concernant.

Vous pouvez exercer ces droits en adressant votre demande à l'adresse courriel suivante : [mairie-evrycourcouronnes@mairie-evrycourcouronnes.fr](mailto:mairie-evrycourcouronnes@mairie-evrycourcouronnes.fr)